



Gestion
financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

États financiers intermédiaires 2023

Message concernant vos états financiers

Les états financiers intermédiaires de nos fonds collectifs GPPMD s'inscrivent dans notre engagement d'informer nos clients du rendement des placements qu'ils détiennent chez MD. Des états financiers intermédiaires sont produits pour chaque fonds collectif.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

États financiers intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2023

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») intermédiaire. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire du RDRF intermédiaire avec les présents états financiers, vous pouvez l'obtenir sur demande, sans frais, en téléphonant au numéro sans frais 1-800-267-2332, en nous écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, ou encore en visitant notre site Web à l'adresse md.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels audités ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus, sans frais, de la même façon. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR LES AUDITEURS

Gestion financière MD inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, ceux-ci doivent être accompagnés d'un avis en faisant état. Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans ses sept filiales (le groupe de sociétés MD). Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Le taux de rendement n'est utilisé que pour illustrer les effets du taux de croissance composé, et il ne vise pas à refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni le rendement des placements dans ce fonds. Les données de rendement standard sont établies en supposant que les distributions sont réinvesties et sans tenir compte des frais de vente, de rachat ou de distribution ni des autres frais facultatifs payables par un porteur de titres qui sont susceptibles de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

Fonds collectifs GPPMD

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD (collectivement, les « fonds »).

En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a aussi approuvé ces états financiers. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectés.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers susmentionnés.

Le conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses responsabilités. Le conseil d'administration examine les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Le conseil d'administration s'appuie sur ses conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également au conseil d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe des fonds et n'a pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires.

Signé au nom de Gestion financière MD inc. en sa qualité de fiduciaire du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD.



Pamela Allen
Présidente et cheffe de la direction
Gestion financière MD inc.



Rob Charters
Chef des finances
Gestion financière MD inc.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

États financiers

États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actif		
Actif courant		
Placements (notes 3, 8 et 9)	4 170 215 \$	4 074 693 \$
Trésorerie	143 603	127 063
Dividendes et intérêts à recevoir	34 162	25 592
Instruments financiers dérivés (note 3)	2 405	8 331
Marge nette et garanties à recevoir des courtiers sur les contrats à terme normalisés	-	1 898
À recevoir sur les opérations de placement	3 622	9 630
Souscriptions à recevoir	1 097	457
	4 355 104	4 247 664
Passif		
Passif courant		
Charges à payer (note 4)	78	77
Montant à payer sur les opérations de placement	633	2 593
Distributions à verser	3 483	-
Rachats à payer	1 225	824
Instruments financiers dérivés (note 3)	7 023	1 881
	12 442	5 375
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 342 662 \$	4 242 289 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)	194 207 952	205 561 715
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part	22,36 \$	20,64 \$

États du résultat global (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

	2023	2022
Revenus		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	94 046 \$	86 217 \$
Intérêts à distribuer	2 919	553
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	111 464	(1 881)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	270 655	(1 047 280)
Gain (perte) net(te) sur les placements	479 084	(962 391)
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés	(28 347)	81
Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés	(11 068)	(6 175)
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés	(39 415)	(6 094)
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(492)	1 687
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	543	295
Autres	27	126
Total des autres revenus	78	2 108
Total des revenus (pertes)	439 747	(966 377)
Charges		
Frais de dépôt réglementaire	77	93
Frais supplémentaires de conseils en placement (note 4)	4 799	4 612
Honoraires des auditeurs	4	4
Frais de garde	321	307
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	8	6
Frais d'administration (note 4)	97	130
Frais du Comité d'examen indépendant (CEI)	2	2
Frais d'intérêt	15	20
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	10 657	9 894
Impôt sur le capital	-	17
Coûts de transactions (note 5)	1 117	1 384
Total des charges	17 097	16 469
Charges d'exploitation assumées par le gestionnaire du Fonds (note 4)	(509)	(542)
Charges, montant net	16 588	15 927
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	423 159 \$	(982 304) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,14 \$	4,95 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

États financiers

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2023	2022
SÉRIE A		
Actif net, à l'ouverture de la période	4 242 289 \$	4 660 761 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	423 159	(982 304)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	143 726	385 567
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(462 008)	(198 858)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	66 419	56 649
	(251 863)	243 358
Distributions		
Tirées du revenu net de placement	(70 923)	(60 069)
	(70 923)	(60 069)
Actif net, à la clôture de la période	4 342 662 \$	3 861 746 \$

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	423 159 \$	(982 304) \$
Ajustements pour :		
Produit de la vente de placements	963 982	633 599
Achat de placements	(673 337)	(865 232)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	39	33
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(111 464)	1 881
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(270 655)	1 047 280
Variation de la (plus-value) moins-value latente des instruments dérivés	11 068	6 175
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(6 671)	(8 399)
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	336 121	(166 967)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	143 086	387 407
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 021)	(3 420)
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(461 607)	(197 678)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(319 542)	186 309
Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	(39)	(33)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	16 540	19 309
Trésorerie, à l'ouverture de la période	127 063	103 162
Trésorerie, à la clôture de la période	143 603 \$	122 471 \$
Intérêts reçus	2 948	427
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	74 790	69 720

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS CANADIENNES			
Consommation discrétionnaire (0,4 %)			
Magna International Inc.	92 870	6 222	6 946
Restaurant Brands International Inc.	117 966	7 611	12 114
Total – Consommation discrétionnaire		13 833	19 060
Produits industriels (0,2 %)			
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	48 344	7 064	7 755
Total – Produits industriels		7 064	7 755
Total – Actions canadiennes (0,6 %)		20 897	26 815
ACTIONS ÉTRANGÈRES			
Australie (2,6 %)			
Accent Group Limited	945 700	2 060	1 406
ANZ Group Holdings Limited	833 019	21 018	17 499
Bank of Queensland Limited	227 400	1 850	1 108
Beach Energy Limited	555 300	1 332	665
BHP Group Limited	196 607	6 728	7 771
BlueScope Steel Limited	267 682	3 997	4 892
Brambles Limited	256 082	2 638	3 265
Cochlear Limited	54 300	6 932	11 007
Coles Group Limited	231 455	3 636	3 769
CSL Limited	85 000	9 609	20 837
Dexus	290 361	2 767	2 002
Elders Limited	93 300	1 009	545
Fortescue Metals Group Limited	283 521	3 982	5 594
Harvey Norman Holdings Limited	706 200	2 811	2 180
Inghams Group Limited	38 992	150	91
JB Hi-Fi Limited	36 200	1 444	1 402
McMillan Shakespeare Limited	102 800	1 544	1 645
Metcash Limited	493 600	1 265	1 643
National Australia Bank Limited	98 926	2 825	2 313
Nine Entertainment Co. Holdings Limited	1 005 300	1 780	1 756
Rio Tinto Limited	82 004	8 949	8 360
Southern Cross Media Group Limited	21 440	253	16
St Barbara Limited	391 500	1 184	166
Stockland	414 900	1 757	1 482
Super Retail Group Limited	207 200	1 648	2 102
Telstra Group Limited	946 126	3 189	3 597
Transurban Group	72 963	955	921
Treasury Wine Estates Ltd.	237 622	2 819	2 365
Washington H. Soul Pattinson & Company Limited	58 380	1 727	1 640
Wesfarmers Limited	73 428	3 765	3 208
Total – Australie		105 623	115 247
Autriche (0,4 %)			
Erste Group Bank AG	244 898	8 910	11 392
OMV AG	78 426	4 274	4 402
Vienna Insurance Group AG	55 800	2 165	1 933
Voestalpine AG	35 254	1 344	1 679
Total – Autriche		16 693	19 406
Belgique (0,4 %)			
AGEAS SA/NV	32 500	1 859	1 745

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Azelis Group NV	331 360	12 936	10 030
NV Bekaert SA	34 700	1 197	2 084
Colruyt Group	39 500	1 236	1 971
Telenet Group Holding NV	33 800	1 837	1 008
Total – Belgique		19 065	16 838
Bermudes (0,8 %)			
AutoStore Holdings Ltd.	1 795 819	8 436	5 197
CK Infrastructure Holdings Limited	182 000	1 341	1 276
Everest Re Group, Ltd.	19 021	5 161	8 614
Jardine Matheson Holdings Limited	236 800	18 067	15 911
Kerry Properties Limited	438 500	1 722	1 205
PAX Global Technology Limited	1 679 000	1 066	1 688
VTech Holdings Limited	126 700	1 304	1 103
Yue Yuen Industrial (Holdings) Limited	417 000	1 306	721
Total – Bermudes		38 403	35 715
Brésil (0,3 %)			
Banco Bradesco SA, CAAE	1 483 195	8 954	6 799
Petróleo Brasileiro S.A., CAAE parrainé	247 583	2 923	4 536
Total – Brésil		11 877	11 335
Îles Caïmans (1,0 %)			
Baidu, Inc., CAAE parrainé	45 375	8 948	8 230
China Resources Cement Holdings Limited	1 350 000	1 250	739
CK Asset Holdings Limited	656 500	5 433	4 827
CK Hutchison Holdings Limited	753 600	7 697	6 111
Kingboard Holdings Limited	301 000	1 562	1 093
Lee & Man Paper Manufacturing Limited	1 036 000	868	455
NetEase, Inc.	316 005	6 168	8 135
Tencent Holdings Limited	146 397	7 918	8 255
The United Laboratories International Holdings Limited	2 098 000	2 311	2 325
VSTECs Holdings Limited	1 133 000	1 311	774
WH Group Limited	3 547 500	3 647	2 497
Total – Îles Caïmans		47 113	43 441
Chili (0,2 %)			
Sociedad Química y Minera de Chile S.A., CAAE parrainé	76 826	4 515	7 391
Total – Chili		4 515	7 391
Chine (0,3 %)			
Anhui Conch Cement Company Limited, cat. H	575 000	3 206	2 028
China Life Insurance Company Limited, cat. H	1 649 000	5 158	3 646
Shanghai Fosun Pharmaceutical (Group) Co., Ltd., cat. H	1 039 900	4 488	3 680
Travelsky Technology Limited, cat. H	2 128 000	5 280	4 802
Total – Chine		18 132	14 156
Colombie (0,2 %)			
Bancolombia S.A., CAAE parrainé	154 083	7 771	5 446
Ecopetrol SA – CAAE	277 447	4 409	3 767
Total – Colombie		12 180	9 213
Chypre (0,0 %)			
TCS Group Holding PLC, CIAE	16 246	2 062	–
Total – Chypre		2 062	–

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Danemark (4,0 %)			
A.P. Moller – Maersk A/S, cat. B	1 853	5 308	4 319
Chr. Hansen Holding A/S	115 900	11 345	10 679
Coloplast A/S, série B	155 801	19 102	25 805
D/S Norden A/S	36 000	695	2 379
Danske Bank A/S	92 100	3 797	2 971
DSV A/S	34 988	8 719	9 755
Genmab A/S	19 268	10 287	9 688
Novo Nordisk A/S, cat. B	322 665	26 825	69 039
Novozymes A/S, série B	165 600	9 804	10 217
Pandora A/S	52 175	6 166	6 177
SimCorp A/S	77 001	11 388	10 808
Sydbank A/S	46 200	1 807	2 830
Topdanmark A/S	123 713	7 590	8 061
Total – Danemark		122 833	172 728
Finlande (1,6 %)			
Cargotec OYJ, cat. B	26 200	1 272	1 906
Elisa OYJ, série A	42 386	3 095	2 999
KONE Oyj, série B	359 739	22 082	24 894
Nokia OYJ	419 400	3 127	2 331
Nordea Bank Abp	1 105 400	11 421	15 955
Orion OYJ, série B	31 706	1 765	1 743
Sampo OYJ, série A	265 831	17 207	15 794
TietoEVRY OYJ	53 100	1 957	1 942
Valmet Oyj	37 000	1 479	1 364
Total – Finlande		63 405	68 928
France (10,5 %)			
Air liquide SA	210 287	27 894	49 944
Air Liquide S.A., actions nominatives avec prime de fidélité	84 428	12 729	20 040
Antin Infrastructure Partners SA	55 593	2 005	1 196
Arkema SA	14 200	1 656	1 774
AXA SA	511 071	17 820	20 002
BNP Paribas SA	52 500	3 861	4 393
Bouygues SA	94 100	4 577	4 187
Bureau Veritas SA	82 822	3 310	3 010
Capgemini SE	45 660	7 626	11 459
Carrefour SA	77 200	2 137	1 938
Compagnie de Saint-Gobain SA	45 500	2 780	3 672
Compagnie Générale des Établissements Michelin	36 800	1 378	1 441
Crédit Agricole SA	333 601	5 567	5 250
Danone SA	17 300	1 195	1 404
Dassault Aviation SA	7 596	1 644	2 013
Dassault Systemes SE	361 300	18 848	21 225
Derichebourg	89 900	1 104	662
Engie SA	66 600	1 356	1 468
Eurazeo SE	12 866	1 377	1 200
Hermes International	7 097	12 473	20 453
Ipsen SA	14 700	1 912	2 344
Ipsos	35 200	1 292	2 594
La Française des Jeux SAEM	31 420	1 879	1 639
L'Oréal SA	77 656	23 480	48 009
LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SE	72 188	34 197	90 250
Nexity SA	20 000	1 211	535

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Orange SA	454 268	6 910	7 039
Rexel SA	87 500	2 008	2 866
Safran SA	142 637	20 942	29 688
Sanofi	89 056	11 197	12 648
Sartorius Stedim Biotech S.A.	23 753	10 231	7 863
Schneider Electric SE	56 280	6 964	13 589
Société BIC SA	17 800	1 476	1 352
Société Générale SA	114 239	5 064	3 940
Teleperformance SE	40 251	14 092	8 952
Télévision Française 1 SA	199 800	2 417	1 818
Thales SA	83 784	13 547	16 614
TotalEnergies SE	373 900	22 918	28 388
Verallia SA	19 800	1 129	985
Total – France		314 203	457 844
Allemagne (5,9 %)			
adidas AG	90 800	18 493	23 330
Allianz SE, actions nominatives	18 402	5 459	5 671
Aurubis AG	14 000	1 164	1 589
BASF SE	154 332	11 036	9 927
Bayer AG, actions nominatives	36 100	3 369	2 644
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	65 477	7 616	10 653
Beiersdorf AG	20 860	3 761	3 656
Commerzbank AG	207 268	2 346	3 040
Continental AG	86 980	13 860	8 684
Covestro AG	147 789	8 795	10 166
CropEnergies AG	68 300	1 408	989
Daimler Truck Holding AG	51 100	2 154	2 437
Deutsche Bank AG, actions nominatives	314 028	5 150	4 365
Deutsche Boerse AG	67 732	11 765	16 571
Deutsche Post AG, actions nominatives	104 400	4 525	6 754
Deutsche Telekom AG, actions nominatives	140 321	4 419	4 052
Fresenius SE & Co. KGaA	31 600	1 916	1 159
FUCHS PETROLUB SE	35 770	1 934	1 517
Heidelberg Materials AG	62 539	6 027	6 803
Henkel AG & Co. KGaA, privilégiées	36 498	4 048	3 865
Infineon Technologies AG	53 200	1 719	2 906
Jungheinrich AG, privilégiées	13 433	612	651
Mercedes-Benz Group AG, actions nominatives	78 323	7 670	8 351
Merck KGaA	134 218	27 269	29 397
MTU Aero Engines AG	27 573	7 512	9 464
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	12 595	4 801	6 257
Porsche Automobil Holding SE, privilégiées, sans droit de vote	57 849	6 634	4 610
ProSiebenSat.1 Media	79 000	1 528	976
Rheinmetall AG	31 069	7 232	11 301
SAP SE	223 450	31 674	40 419
Schaeffler AG, privilégiées	200 600	2 699	1 637
Siltronic AG	9 500	1 125	961
Talanx AG	35 300	1 550	2 681
Volkswagen AG	14 500	3 440	3 205
Volkswagen AG, privilégiées	17 879	4 775	3 177
Vonovia SE	65 216	4 062	1 687
Total – Allemagne		233 547	255 552

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Hong Kong (2,0 %)			
AIA Group Limited	3 314 390	38 071	44 800
CLP Holdings Limited	1 335 500	16 340	13 771
Dah Sing Financial Holdings Limited	91 600	653	303
Hang Lung Properties Limited	4 423 000	13 865	9 043
Henderson Land Development Company Limited	424 000	2 334	1 675
HKT Trust and HKT Limited	1 082 000	1 857	1 669
Link Real Estate Investment Trust	314 300	3 457	2 318
MTR Corporation Limited	435 500	2 985	2 656
Power Assets Holdings Limited	401 500	3 043	2 790
Sino Land Company Limited	970 000	1 784	1 580
Sun Hung Kai Properties Limited	203 500	3 763	3 400
Swire Pacific Limited, cat. A	153 000	1 630	1 559
Swire Properties Limited	347 200	1 273	1 134
Total – Hong Kong		91 055	86 698
Inde (1,2 %)			
HDFC Bank Limited	568 596	11 304	15 644
HDFC Bank Limited, CAAE	278 604	20 363	25 725
ICICI Bank Limited, CAAE	326 454	4 250	9 981
Total – Inde		35 917	51 350
Irlande (1,6 %)			
Accenture PLC, cat. A	40 350	14 991	16 495
Aon PLC, cat. A	80 174	20 808	36 664
Dalata Hotel Group PLC	230 800	1 481	1 547
Icon Public Limited Company	42 392	7 126	14 051
Total – Irlande		44 406	68 757
Île de Man (0,2 %)			
Entain PLC	426 747	6 018	9 181
Total – Île de Man		6 018	9 181
Israël (0,7 %)			
Bank Hapoalim BM	205 800	2 281	2 236
Bank Leumi Le-Israel BM	242 125	2 464	2 403
Check Point Software Technologies, Ltd.	71 986	10 734	11 980
CyberArk Software Ltd.	60 567	10 214	12 543
ICL Group Ltd.	199 772	2 625	1 449
Isracard Ltd.	124 501	564	688
Total – Israël		28 882	31 299
Italie (1,9 %)			
A2A SPA	982 286	1 837	2 384
Assicurazioni Generali SPA	132 828	3 439	3 584
Buzzi SPA	78 207	1 606	2 598
Eni SPA	304 267	5 549	5 812
FinecoBank Banca Fineco S.p.A.	614 940	13 182	10 989
Leonardo SPA	714 266	8 100	10 750
Mediobanca Banca di Credito Finanziario S.p.A.	122 300	1 474	1 943
Prismian SPA	194 347	6 177	10 783
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica S.p.A.	403 627	25 276	25 557
Snam SPA	345 098	2 350	2 389
UniCredit SPA	144 529	3 957	4 465

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Unipol Gruppo SPA	250 700	1 589	1 777
Total – Italie		74 536	83 031
Japon (16,3 %)			
ADEKA Corporation	59 400	872	1 505
Advantest Corporation	20 800	2 222	3 691
AGC Inc.	48 400	2 217	2 308
Aisin Corporation	41 100	1 862	1 683
Alps Alpine Co., Ltd.	146 500	1 875	1 693
ARCS Company Limited	65 600	1 949	1 487
Bandai Namco Holdings Inc.	83 900	2 658	2 572
Brother Industries, Ltd.	68 400	1 437	1 329
Canon Inc.	80 600	2 550	2 818
Capcom Co., Ltd.	45 600	2 056	2 394
Chugai Pharmaceutical Co., Ltd.	218 400	8 008	8 228
Citizen Watch Co., Ltd.	262 100	1 497	2 097
Computer Engineering & Consulting, Ltd.	43 100	859	717
Dai Nippon Printing Co., Ltd.	62 700	1 813	2 355
DAIHEN Corporation	44 500	1 735	2 284
Dai-ichi Life Holdings, Inc.	106 100	2 869	2 696
Daikin Industries, Ltd.	133 660	22 819	36 144
Daiwa House Industry Co., Ltd.	48 400	2 065	1 695
Daiwa Securities Group Inc.	375 700	2 584	2 575
DENSO Corporation	128 700	7 448	11 494
DTS Corporation	33 100	937	1 036
EDION Corporation	159 600	2 102	2 137
ENEOS Holdings, Inc.	733 700	3 602	3 330
FANUC Corporation	652 000	31 124	30 369
Fuji Corporation	83 100	1 899	1 954
Hankyu Hanshin Holdings, Inc.	61 500	2 512	2 699
Hazama Ando Corporation	139 200	1 382	1 378
Hitachi, Ltd.	132 800	5 835	10 888
Honda Motor Co., Ltd.	81 100	3 089	3 246
Hosiden Corporation	104 900	1 439	1 745
Hoya Corporation	237 390	35 055	37 514
Idemitsu Kosan Co., Ltd.	61 400	1 805	1 633
INPEX Corporation	205 200	2 851	3 032
Isuzu Motors Limited	133 600	1 889	2 155
ITOCHU Corporation	137 300	3 298	7 233
Japan Exchange Group, Inc.	298 900	6 193	6 927
Japan Petroleum Exploration Co., Ltd.	43 100	1 445	1 711
Japan Post Bank Co., Ltd.	330 900	3 352	3 434
Japan Post Holdings Co., Ltd.	443 700	4 465	4 227
Japan Post Insurance Co., Ltd.	59 500	1 401	1 185
JFE Holdings, Inc.	128 100	2 318	2 435
Kajima Corporation	106 800	1 796	2 140
Kamigumi Co., Ltd.	85 400	2 158	2 568
Kanamoto Co., Ltd.	57 500	1 612	1 165
Kanden Co., Ltd.	86 300	1 025	921
Kaneka Corporation	36 100	1 351	1 342
Kanematsu Corporation	108 600	1 158	2 015
KDDI Corporation	534 000	21 935	21 863
Keyence Corporation	97 230	30 181	60 914
Kintetsu Group Holdings Co., Ltd.	47 900	2 199	2 199
Kirin Holdings Company, Limited	152 600	3 225	2 952

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Kohnan Shoji Co., Ltd.	51 700	1 987	1 668
K's Holdings Corporation	102 200	1 285	1 182
Kumagai Gumi Co., Ltd.	52 600	1 951	1 492
Kureha Corporation	25 500	2 066	1 935
Kyocera Corporation	38 400	2 661	2 765
Marubeni Corporation	301 000	2 915	6 812
McDonald's Holdings Company (Japan), Ltd.	24 700	1 377	1 273
MCJ Co., Ltd.	151 200	1 748	1 396
Megmilk Snow Brand Co., Ltd.	31 500	944	566
Meiji Holdings Co., Ltd.	64 500	2 469	1 909
MIRAIT One Corp.	61 500	1 260	1 027
MISUMI Group Inc.	362 800	12 619	9 619
Mitsubishi Corporation	48 900	1 712	3 140
Mitsubishi Gas Chemical Company, Inc.	83 000	1 412	1 605
Mitsubishi HC Capital Inc.	633 800	4 467	5 003
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc.	570 900	4 001	5 583
Mitsui & Co., Ltd.	137 700	6 274	6 864
Mitsui Chemicals, Inc.	57 100	1 846	2 235
Mitsui O.S.K. Lines, Ltd.	104 500	3 696	3 313
Mitsui-Soko Holdings Co., Ltd.	27 300	1 085	882
Mizuho Financial Group, Inc.	291 550	5 441	5 895
MonotaRO Co., Ltd.	100 000	2 686	1 688
MS&AD Insurance Group Holdings, Inc.	55 400	2 148	2 615
Murata Manufacturing Co., Ltd.	391 000	29 629	29 721
Nichias Corporation	55 400	1 113	1 531
Nichiha Corporation	30 700	1 152	874
NIKKON Holdings Co., Ltd.	38 700	1 003	1 025
Nintendo Co., Ltd.	46 100	3 075	2 778
Nippon Express Holdings, Inc.	15 500	1 226	1 158
Nippon Sanso Holdings Corporation	313 400	8 152	9 025
Nippon Soda Co., Ltd.	58 700	2 213	2 806
Nippon Steel Corporation	154 700	3 402	4 302
Nippon Suisan Kaisha, Ltd.	240 700	1 370	1 432
Nippon Telegraph and Telephone Corporation	4 867 500	5 703	7 640
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	145 200	3 483	4 275
Nissin Foods Holdings Co., Ltd.	19 300	1 888	2 112
Niterra Co., Ltd.	59 100	1 489	1 558
Nomura Holdings, Inc.	295 700	2 002	1 487
Nomura Real Estate Holdings, Inc.	34 100	1 059	1 075
Nomura Research Institute, Ltd.	264 800	7 670	9 675
Obayashi Corporation	176 600	1 921	2 027
OBIC Co., Ltd.	88 200	16 967	18 733
ONO Pharmaceutical Co., Ltd.	175 300	5 899	4 211
Oracle Corporation Japan	10 300	810	1 014
ORIX Corporation	105 700	2 135	2 561
Osaka Gas Co., Ltd.	107 600	2 367	2 187
Prima Meat Packers, Ltd.	23 500	563	470
Resona Holdings, Inc.	638 600	3 419	4 054
Sankyu Inc.	32 600	1 930	1 431
Sawai Group Holdings Co., Ltd.	19 500	1 185	652
SECOM Co., Ltd.	46 600	4 312	4 180
Seino Holdings Co., Ltd.	152 700	2 700	2 881
Sekisui House, Ltd.	131 400	3 269	3 523
Shimadzu Corporation	219 200	9 738	8 990
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	637 900	12 385	28 087

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
SMC Corporation	49 820	21 085	36 682
SoftBank Corp.	211 700	3 333	3 000
Sojitz Corporation	102 140	1 768	3 004
Square Enix Holdings Co., Ltd.	25 300	1 561	1 561
Subaru Corporation	99 300	2 053	2 489
Sumitomo Corporation	121 600	2 350	3 423
Sumitomo Forestry Co., Ltd.	68 800	1 474	2 216
Sumitomo Metal Mining Co., Ltd.	67 100	3 505	2 865
Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc.	117 900	5 453	6 685
Sumitomo Mitsui Trust Holdings, Inc.	57 400	2 432	2 721
Sumitomo Rubber Industries, Ltd.	176 700	2 481	2 279
Sundrug Co., Ltd.	89 900	4 240	3 533
Sysmex Corporation	247 500	21 116	22 413
Taisei Corp.	51 000	2 063	2 363
Takeda Pharmaceutical Company Limited	153 200	5 650	6 379
Teijin Limited	114 600	2 399	1 526
The Chiba Bank, Ltd.	165 100	1 309	1 327
The Yokohama Rubber Co., Limited	80 900	1 785	2 358
TIS Inc.	60 300	2 245	2 001
Toagosei Co., Ltd.	96 700	1 172	1 151
Tobu Railway Co., Ltd.	51 700	1 629	1 838
Tokai Rika Co., Ltd.	42 100	1 014	829
Tokuyama Corporation	90 700	2 558	1 989
Tokyo Electron, Ltd.	16 100	2 863	3 054
Tokyo Gas Co., Ltd.	101 200	2 496	2 929
Tokyo Seimitsu Co., Ltd.	19 000	1 047	1 393
Toppan Inc.	70 200	1 564	2 009
Tosoh Corporation	81 300	1 654	1 277
Towa Pharmaceutical Co., Ltd.	45 300	727	740
Toyo Ink SC Holdings Co., Ltd.	31 400	848	630
Toyota Boshoku Corporation	85 500	1 873	2 032
transcosmos inc.	45 200	1 496	1 488
Tsuruha Holdings, Inc.	109 800	13 688	10 839
USS Co., Ltd.	58 100	1 317	1 276
Valor Holdings Co., Ltd.	61 500	1 867	1 133
Yakult Honsha Co., Ltd.	36 400	2 763	3 055
Yamaha Motor Co., Ltd.	84 500	2 326	3 226
ZOZO, Inc.	36 200	1 445	993
Total – Japon		601 956	708 760
Jersey (0,9 %)			
Experian PLC	475 800	15 268	24 220
Ferguson plc	54 921	10 564	11 486
Glencore PLC	415 116	3 266	3 120
Man Group Limited	599 200	1 565	2 202
Total – Jersey		30 663	41 028
Kazakhstan (0,1 %)			
Kaspi.kz, société par actions à responsabilité illimitée, CIAE, règl. S	34 607	3 920	3 649
Total – Kazakhstan		3 920	3 649
Luxembourg (0,8 %)			
ArcelorMittal SA	100 939	3 698	3 643
B&M European Value Retail S.A.	1 692 428	15 525	15 892

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Eurofins Scientific SE	181 848	19 133	15 302
Total – Luxembourg		38 356	34 837
Mexique (0,3 %)			
Grupo Financiero Banorte, S.A.B. de C.V., cat. 0	1 138 500	7 399	12 408
Total – Mexique		7 399	12 408
Pays-Bas (5,4 %)			
ABN AMRO Bank NV CVA	114 400	2 727	2 357
Adyen N.V.	9 346	15 682	21 452
Aegon NV	292 400	2 264	1 962
ASML Holding NV	75 907	27 510	72 791
CNH Industrial NV	98 100	1 855	1 878
Ferrari NV	44 071	13 933	19 114
Heineken NV	63 889	8 182	8 710
IMCD NV	41 288	9 693	7 867
ING Groep NV	975 500	13 243	17 452
Koninklijke Ahold Delhaize NV	621 912	21 827	28 102
Koninklijke KPN NV	847 827	3 944	4 009
NN Group NV	94 647	5 414	4 652
OCI N.V.	32 564	1 803	1 036
Randstad NV	28 500	2 422	1 990
Signify N.V.	50 900	2 121	1 891
Stellantis NV	294 554	5 914	6 866
Wolters Kluwer NV	198 317	17 866	33 359
Total – Pays-Bas		156 400	235 488
Nouvelle-Zélande (0,1 %)			
Spark New Zealand Limited	534 851	2 157	2 215
Total – Nouvelle-Zélande		2 157	2 215
Norvège (1,5 %)			
Austevoll Seafood ASA	71 600	1 227	655
DNB Bank ASA	681 024	15 796	16 867
Equinor ASA	385 753	18 035	14 845
Equinor ASA, CAAE	282 948	7 489	10 949
Norsk Hydro ASA	1 442 851	8 759	11 361
Orkla ASA	415 587	4 513	3 954
Telenor ASA	225 471	4 156	3 028
Yara International ASA	94 399	5 935	4 416
Total – Norvège		65 910	66 075
Portugal (0,0 %)			
Sonae SGPS, S.A.	1 465 100	2 025	1 909
Total – Portugal		2 025	1 909
Singapour (1,8 %)			
Ascendas Real Estate Investment Trust	8 574 991	24 665	22 914
CapitalLand Integrated Commercial Trust	1 230 200	2 518	2 305
City Developments Limited	119 800	907	791
DBS Group Holdings Ltd.	807 000	18 425	24 997
First Resources Limited	698 000	980	954
Genting Singapore Limited	1 895 100	2 007	1 742
Jardine Cycle & Carriage Limited	99 500	2 769	3 402
Keppel Corporation Limited	384 500	2 381	2 535

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Oversea-Chinese Banking Corporation Limited	310 900	3 537	3 753
Singapore Airlines Limited	334 500	1 874	2 345
Singapore Exchange Limited	245 950	2 348	2 320
Singapore Technologies Engineering Limited	420 700	1 504	1 521
United Overseas Bank Limited	200 600	4 694	5 509
UOL Group Limited	129 300	896	816
Venture Corporation Ltd.	83 700	1 410	1 211
Total – Singapour		70 915	77 115
Corée du Sud (0,6 %)			
LG H&H Co., Ltd., privilégiées	1 191	887	225
Samsung Electronics Co., Ltd.	326 830	21 600	23 864
Total – Corée du Sud		22 487	24 089
Espagne (2,3 %)			
ACS, Actividades de Construccion y Servicios SA	62 305	1 840	2 902
Amadeus IT Group, SA	234 432	17 286	23 678
Banco Santander, SA	438 800	2 524	2 157
Enagás, S.A.	73 641	2 161	1 917
Endesa S.A.	83 000	2 942	2 362
Iberdrola SA	221 314	3 691	3 830
Indra Sistemas S.A.	141 000	1 766	2 361
Industria de Diseño Textil, SA	1 050 135	42 351	54 050
MAPFRE S.A.	675 400	2 507	1 779
Repsol SA	320 008	7 105	6 164
Total – Espagne		84 173	101 200
Suède (1,4 %)			
Atlas Copco AB, cat. A	738 320	7 451	14 106
Atlas Copco AB, cat. B	725 800	10 549	11 980
Bilia AB, cat. A	124 700	1 861	1 724
Boliden AB	100 553	4 262	3 856
Epiroc AB, série A	282 214	7 761	7 082
Industrivärden AB, cat. A	83 714	3 055	3 075
Skandinaviska Enskilda Banken AB, série A	114 400	1 621	1 677
SKF AB, série B	132 400	3 374	3 055
Svenska Handelsbanken AB, série A	465 683	6 105	5 174
Swedbank AB, série A	146 900	3 462	3 287
Volvo AB, cat. B	227 900	4 879	6 262
Total – Suède		54 380	61 278
Suisse (10,4 %)			
ABB Ltd, actions nominatives	61 754	2 523	3 219
Adecco Group AG, actions nominatives	35 100	2 535	1 518
Alcon Inc.	169 920	13 406	18 703
Bâloise Holding SA, actions nominatives	22 220	4 194	4 329
Barry Callebaut AG, actions nominatives	974	2 763	2 491
Bucher Industries AG	2 700	1 662	1 578
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG, actions nominatives	21	2 640	3 451
Chubb Limited	63 520	13 738	16 204
Coca-Cola HBC AG DI	74 698	2 487	2 949
Ems-Chemie Holding AG, actions nominatives	2 056	2 313	2 063
Forbo Holding AG, actions nominatives	700	1 389	1 331
Geberit AG	4 950	4 102	3 433
Holcim AG	99 788	7 493	8 888

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Julius Baer Group Ltd.	148 025	11 382	12 364
Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives	65 462	12 727	25 636
Lonza Group AG, actions nominatives	27 600	23 901	21 835
Nestlé S.A., actions nominatives	395 532	51 324	63 048
Novartis AG, actions nominatives	368 756	41 180	49 304
Novartis AG, CAAE parrainé	64 669	7 235	8 645
Partners Group Holding AG	13 061	19 213	16 292
Roche Holding AG, sans droit de vote	201 117	75 049	81 420
Schindler Holding AG, certificat de participation	53 580	14 745	16 651
SGS SA	168 472	19 857	21 079
Sika AG, actions nominatives	41 350	9 539	15 668
Swiss Life Holding AG, actions nominatives	8 410	6 497	6 519
Swiss Prime Site AG, actions nominatives	22 192	2 699	2 551
Swisscom SA, actions nominatives	4 859	3 358	4 016
The Swatch Group AG, actions au porteur	4 600	1 489	1 786
UBS Group AG, actions nominatives	322 500	7 126	8 692
VAT Group AG	39 900	8 865	21 892
Zurich Insurance Group AG	5 628	2 963	3 542
Total – Suisse		380 394	451 097
Taiwan (2,2 %)			
ASE Technology Holding Co., Ltd.	1 935 401	6 617	9 145
Hon Hai Precision Industry Co., Ltd.	1 364 480	5 367	6 579
MediaTek Inc.	233 000	7 878	6 852
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited	1 587 000	20 492	39 178
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE parrainé	240 600	9 444	32 167
Total – Taiwan		49 798	93 921
Royaume-Uni (13,3 %)			
3i Group plc	300 279	5 124	9 879
Abcam PLC	582 790	13 105	18 892
Admiral Group PLC	209 271	10 355	7 346
Airtel Africa PLC	261 418	501	476
Allfunds Group PLC	529 715	9 316	4 290
Anglo American PLC	95 600	3 307	3 590
Ashtead Group PLC	162 788	13 912	14 975
AstraZeneca PLC	73 752	12 224	13 995
Auto Trader Group PLC	261 625	2 592	2 686
Aviva PLC	266 400	2 636	1 779
BAE Systems PLC	2 145 932	23 407	33 542
Barclays PLC	5 632 639	14 146	14 575
Barratt Developments PLC	137 000	1 400	953
Bellway PLC	29 400	990	986
BP PLC	478 481	3 845	3 714
BT Group PLC	880 200	3 572	1 814
Bunzl PLC	551 902	22 137	27 837
Burberry Group PLC	101 378	3 777	3 614
Centrica PLC	338 200	1 921	706
Coca-Cola Europacific Partners plc	16 500	1 431	1 408
Compass Group PLC	1 363 219	38 783	50 518
Computacenter PLC	16 851	652	649
Crest Nicholson Holdings PLC	246 700	1 921	783
Diageo PLC	1 140 973	57 007	64 837
Diploma PLC	233 988	10 126	11 770
Direct Line Insurance Group PLC	323 300	1 806	741

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Drax Group PLC	293 200	1 648	2 862
Dunelm Group plc	61 500	779	1 163
Evrax plc	285 858	2 012	-
GSK plc	656 032	19 859	15 352
Hargreaves Lansdown PLC	100 693	2 495	1 381
InterContinental Hotels Group PLC	224 224	17 653	20 513
Intertek Group PLC	248 060	21 677	17 837
J Sainsbury PLC	596 600	2 573	2 706
Kingfisher PLC	603 700	2 923	2 353
Legal & General Group PLC	454 200	1 923	1 744
Lloyds Banking Group PLC	2 358 300	2 882	1 732
London Stock Exchange Group PLC	155 920	21 584	21 888
Marks and Spencer Group plc	418 300	2 427	1 356
Mitchells & Butlers PLC	318 400	2 209	1 093
Natwest Group PLC	849 493	3 204	3 455
Next PLC	33 435	3 079	3 890
OSB Group PLC	332 000	2 332	2 694
Paragon Banking Group PLC	131 800	941	1 182
Prudential PLC	1 447 700	31 161	27 046
Qinetiq Group PLC	304 400	1 504	1 814
RELX PLC	1 315 531	40 786	58 102
Rio Tinto PLC	32 776	2 924	2 758
Rio Tinto plc, CAAE parrainé	95 634	6 387	8 088
Shell plc	552 712	17 998	21 922
Shell PLC, CAAE	170 704	12 451	13 654
Standard Chartered PLC	242 600	2 163	2 803
Tesco PLC	630 600	2 817	2 640
The Weir Group PLC	311 642	7 568	9 217
Unilever PLC	399 975	30 614	27 590
Vesuvius PLC	124 000	752	832
Vistry Group PLC	59 000	1 093	658
Total – Royaume-Uni		530 411	576 680
États-Unis (0,6 %)			
Carnival Corporation	581 905	13 870	14 515
Southern Copper Corporation	99 958	9 808	9 500
Total – États-Unis		23 678	24 015
Fonds négociés en bourse (1,6 %)			
iShares Core MSCI EAFE ETF	777 516	69 805	69 526
Total – Fonds négociés en bourse		69 805	69 526
Total – Actions étrangères (95,4 %)		3 485 292	4 143 400
Total – Placements (96,0 %)		3 506 189 \$	4 170 215 \$
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (4,0 %)			172 447
Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			4 342 662 \$

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars)

Liste des instruments dérivés

CONTRATS DE CHANGE À TERME

Contrats	Payer		Recevoir		Taux	Date d'échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation de la contrepartie*
1	261 064	Dollar de Hong Kong	44 292	Dollar canadien	0,170	2023-09-20	133	Banque de Montréal	A+
1	19 992 023	Yen japonais	191 267	Dollar canadien	0,010	2023-09-20	5 745	La Banque Toronto-Dominion	AA-
1	206 838	Livre sterling	349 069	Dollar canadien	1,688	2023-09-20	1 421	La Banque Toronto-Dominion	AA-
1	33 153	Dollar américain	165 335	Réal brésilien	4,987	2023-09-20	1 196	Banque Royale du Canada	AA-
1	340 306	Dollar américain	455 537	Dollar canadien	1,339	2023-09-20	5 257	Banque Royale du Canada	AA-
							13 752		
1	442 774	Dollar canadien	46 280 503	Yen japonais	104,524	2023-09-20	(13 300)	La Banque Toronto-Dominion	AA-
1	218 275	Dollar canadien	129 337	Livre sterling	0,593	2023-09-20	(889)	La Banque Toronto-Dominion	AA-
1	362 317	Dollar canadien	270 666	Dollar américain	0,747	2023-09-20	(4 181)	Banque Royale du Canada	AA-
							(18 370)		
Total – Contrats de change à terme							(4 618)		

* Source : Agence de notation Standard & Poor's.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Instruments financiers

Le Fonds collectif d'actions internationales GPPMD (le « Fonds ») investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres mondiaux ainsi que dans des contrats à terme normalisés et de gré à gré, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

Risque de crédit

L'exposition du Fonds au risque de crédit se rapporte surtout aux placements dans des actions privilégiées et des instruments dérivés. La valeur comptable des actions privilégiées figurant dans l'inventaire du portefeuille de même que la trésorerie figurant dans les états de la situation financière constituent l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. La valeur comptable des instruments financiers dérivés inscrits à l'actif dans les états de la situation financière constitue l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit découlant des instruments dérivés.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds avait investi dans des actions privilégiées assorties des notations suivantes :

Notation	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 30 juin 2023	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2022
Actions privilégiées		
Pfd-2	0,2 %	0,1 %
Pfd-3	0,0 %	-
Aucune notation	0,1 %	0,2 %
Total	0,3 %	0,3 %

Toutes les notations ont été attribuées par des agences de notation externes comme Dominion Bond Rating Service, Standard & Poor's et Moody's.

Risque de change

L'exposition aux devises au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 est présentée dans le tableau ci-après.

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises		
30 juin 2023					
Dollar américain	70 270 \$	407 444 \$	(135 710) \$	342 004 \$	7,9 %
Euro	11 732	1 293 777	(3 295)	1 302 214	30,0 %
Dollar australien	865	115 247	-	116 112	2,7 %
Réal brésilien	-	-	45 063	45 063	1,0 %
Couronne danoise	2 157	172 728	-	174 885	4,0 %

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises		
Dollar de Hong Kong	1 643	142 058	(44 146)	99 555	2,3 %
Roupie indienne	140	15 644	-	15 784	0,4 %
Shekel israélien	116	6 776	-	6 892	0,2 %
Yen japonais	5 664	708 760	242 655	957 079	22,0 %
Peso mexicain	-	12 408	-	12 408	0,3 %
Nouveau dollar taiwanais	1 364	61 754	-	63 118	1,5 %
Dollar néo-zélandais	5	2 215	-	2 220	0,1 %
Couronne norvégienne	614	60 323	-	60 937	1,4 %
Livre anglaise	1 704	554 643	(130 259)	426 088	9,8 %
Dollar de Singapour	81	77 115	-	77 196	1,8 %
Won sud-coréen	46	24 089	-	24 135	0,6 %
Couronne suédoise	10	77 233	-	77 243	1,8 %
Franc suisse	17 143	423 300	-	440 443	10,1 %
Total	113 554 \$	4 155 514 \$	(25 692) \$	4 243 376 \$	97,9 %

31 décembre 2022

Dollar américain	51 243 \$	301 761 \$	(7 642) \$	345 362 \$	8,1 %
Euro	11 263	1 245 289	(176 112)	1 080 440	25,5 %
Dollar australien	425	126 598	-	127 023	3,0 %
Réal brésilien	-	-	41 824	41 824	1,0 %
Couronne danoise	1 773	194 386	-	196 159	4,6 %
Dollar de Hong Kong	431	182 565	(36)	182 960	4,3 %
Roupie indienne	-	15 169	-	15 169	0,4 %
Shekel israélien	123	15 141	-	15 264	0,4 %
Yen japonais	3 004	702 077	88 434	793 515	18,7 %
Peso mexicain	6	17 143	41 292	58 441	1,4 %
Nouveau dollar taiwanais	164	55 935	-	56 099	1,3 %
Dollar néo-zélandais	5	2 608	-	2 613	0,1 %
Couronne norvégienne	101	65 787	10	65 898	1,6 %
Livre anglaise	1 727	530 085	(252 926)	278 886	6,6 %
Dollar de Singapour	91	87 525	-	87 616	2,1 %
Won sud-coréen	7	22 379	-	22 386	0,5 %
Couronne suédoise	742	87 773	(224)	88 291	2,1 %
Franc suisse	13 910	406 445	260 028	680 383	16,0 %
Total	85 015 \$	4 058 666 \$	(5 352) \$	4 138 329 \$	97,7 %

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Au 30 juin 2023, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 424 338 \$, ou 9,8 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (413 833 \$, ou 9,8 %, au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 424 338 \$, ou 9,8 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (413 833 \$, ou 9,8 %, au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

Autre risque de prix

Au 30 juin 2023, 96,0 % (96,0 % au 31 décembre 2022) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminue de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 417 021 \$ (407 469 \$ au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le cours augmente de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 417 021 \$ (407 469 \$ au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart peut être important.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Segment de marché	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actions canadiennes		
Consommation discrétionnaire	0,4 %	0,4 %
Produits industriels	0,2 %	0,2 %
Actions étrangères		
Australie	2,6 %	3,0 %
Autriche	0,4 %	0,5 %
Belgique	0,4 %	0,5 %
Bermudes	0,8 %	0,9 %
Brésil	0,3 %	0,2 %
Îles Caïmans	1,0 %	1,5 %
Chili	0,2 %	0,2 %
Chine	0,3 %	0,4 %
Colombie	0,2 %	0,3 %
Chypre	0,0 %	0,0 %
Danemark	4,0 %	4,6 %
Finlande	1,6 %	1,8 %
France	10,5 %	10,8 %
Allemagne	5,9 %	5,9 %
Hong Kong	2,0 %	2,4 %
Inde	1,2 %	1,2 %
Irlande	1,6 %	1,2 %
Île de Man	0,2 %	0,2 %
Israël	0,7 %	0,9 %
Italie	1,9 %	1,8 %
Japon	16,3 %	16,5 %
Jersey	0,9 %	0,9 %
Kazakhstan	0,1 %	0,1 %
Luxembourg	0,8 %	0,9 %
Mexique	0,3 %	0,4 %
Pays-Bas	5,4 %	5,0 %
Nouvelle-Zélande	0,1 %	0,1 %
Norvège	1,5 %	1,7 %
Portugal	0,0 %	0,0 %
Singapour	1,8 %	2,1 %
Corée du Sud	0,6 %	0,5 %
Espagne	2,3 %	1,8 %
Suède	1,4 %	1,7 %
Suisse	10,4 %	10,2 %
Taiwan	2,2 %	2,0 %
Royaume-Uni	13,3 %	13,0 %
États-Unis	0,6 %	0,2 %
Fonds négociés en bourse	1,6 %	0,0 %
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)	4,0 %	4,0 %
Total	100,0 %	100,0 %

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs identiques sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	(niveau 3)	Total
30 juin 2023				
Actions canadiennes	26 815 \$	- \$	- \$	26 815 \$
Actions étrangères	408 219	3 735 181	-	4 143 400
Instruments financiers dérivés – Actif	-	2 405	-	2 405
Instruments financiers dérivés – Passif	-	(7 023)	-	(7 023)
Total	435 034 \$	3 730 563 \$	- \$	4 165 597 \$
31 décembre 2022				
Actions canadiennes	27 182 \$	- \$	- \$	27 182 \$
Actions étrangères	4 047 511	-	-	4 047 511
Instruments financiers dérivés – Actif	-	8 331	-	8 331
Instruments financiers dérivés – Passif	-	(1 881)	-	(1 881)
Total	4 074 693 \$	6 450 \$	- \$	4 081 143 \$

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, des placements en actions d'environ 3 594 139 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Les transferts sont principalement attribuables aux techniques d'évaluation utilisées pour les titres de capitaux propres étrangers, comme il est expliqué dans les notes annexes. Pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, des actifs liés à la Russie de 286 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 et, par la suite, de 22 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 3. Les transferts sont attribuables aux restrictions commerciales et aux sanctions économiques visant les actifs liés à la Russie détenus par le Fonds. Au 31 décembre 2022, les actifs liés à la Russie détenus par le Fonds étaient évalués à néant, les restrictions commerciales et le risque de défaut ayant accru les préoccupations en matière de volatilité et de liquidité.

Rapprochement des placements de niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement des placements évalués à la juste valeur à l'aide de modèles internes sans données observables du marché (niveau 3) pour les périodes allant du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023 et du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

	2023	2022
Solde d'ouverture	-	-
Achats	-	-
Ventes	-	-
Transfert vers le niveau 3	-	22
Transfert depuis le niveau 3	-	-
Gain (perte) réalisé(e) sur la vente de placements	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	-	(22)
Solde de clôture	-	-
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la clôture de la période	-	(22)

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

Transactions sur parts rachetables

Périodes closes les 30 juin

	2023	2022
SÉRIE A		
En circulation, à l'ouverture de la période	205 561 715	193 648 588
Émises	9 472 626	20 999 517
Rachetées	(20 826 389)	(9 291 412)
En circulation, à la clôture de la période	194 207 952	205 356 693

Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	65 554 \$	32 171 \$
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	69 046 \$	33 814 \$

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2023	2022
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	674 \$	370 \$
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(131) \$	(75) \$
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	543 \$	295 \$

Placements dans des entités structurées non consolidées

Au 30 juin 2023

Fonds émetteurs	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de participation dans les fonds d'entités émettrices
iShares Core MSCI EAFE ETF	69 526	0,1 %

Au 31 décembre 2022

Fonds émetteurs	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de participation dans les fonds d'entités émettrices
iShares Core MSCI EAFE ETF	483	0,0 %

Montants faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation

(en milliers de dollars)

Dans le cadre normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation exécutoires avec les contreparties à ses instruments dérivés.

Le tableau qui suit présente les actifs et les passifs financiers du Fonds faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire. Les tableaux sont présentés par type d'instrument financier.

ACTIFS FINANCIERS

	Actifs bruts	Passifs bruts compensés	Montants nets présentés	Instruments financiers admissibles à la compensation	Nets
30 juin 2023					
Contrats de change à terme	13 752 \$	11 347 \$	2 405 \$	- \$	2 405 \$
Total	13 752 \$	11 347 \$	2 405 \$	- \$	2 405 \$

31 décembre 2022

Contrats de change à terme	21 687 \$	13 356 \$	8 331 \$	- \$	8 331 \$
Total	21 687 \$	13 356 \$	8 331 \$	- \$	8 331 \$

PASSIFS FINANCIERS

	Passifs bruts	Actifs bruts compensés	Montants nets présentés	Instruments financiers admissibles à la compensation	Nets
30 juin 2023					
Contrats de change à terme	18 370 \$	11 347 \$	7 023 \$	- \$	7 023 \$
Total	18 370 \$	11 347 \$	7 023 \$	- \$	7 023 \$

31 décembre 2022

Contrats de change à terme	15 237 \$	13 356 \$	1 881 \$	- \$	1 881 \$
Total	15 237 \$	13 356 \$	1 881 \$	- \$	1 881 \$

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

1. Dénomination et création des fonds

ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les fonds collectifs GPPMD (individuellement, un « fonds » et, collectivement, les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Parts de série A	Parts de série Fiducie privée	Parts de série D	Parts de série I	Parts de série F
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'obligations GPPMD	24 mars 2010				
Fonds collectif de dividendes GPPMD	4 janvier 2007				
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	16 juin 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6 août 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	11 avril 2014		19 mars 2018	19 mars 2018	19 mars 2018
Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD	20 mars 2017				
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Les états financiers des fonds comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022, sauf pour les fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 30 juin 2023 ou 2022, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est présenté au 30 juin 2023.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 10 août 2023.

SÉRIES DE PARTS

Tous les fonds collectifs GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée ou de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent aussi des parts de série A à tous les épargnants admissibles. Ces parts ne sont pas offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte Courtier MD Direct^{MC} de Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels et ne font pas l'objet de frais de gestion.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). La préparation de ces états financiers conformément aux IFRS exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des conventions comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Les estimations et les jugements comptables déterminants retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

3. Principales conventions comptables

MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des fonds. Les fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les conventions comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

Contrats de change à terme

Certains fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

Swaps sur défaillance de crédit

Certains fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

Swaps de taux d'intérêt

Certains fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Swaps sur rendement total

Certains fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Swaps sur devises

Certains fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Options sur devises

Certains fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des fonds. La souscription et le rachat des parts des fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du fonds attribuables à cette série, moins sa part proportionnelle des passifs du fonds communs à toutes les séries, moins les passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, le passif commun, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les notes propres au Fonds. L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

PARTS RACHETABLES

Certains fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans la section des notes propres au Fonds des états financiers.

4. Charges

FRAIS DE GESTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSEILS EN PLACEMENT

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des fonds. Les frais payés par les fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne s'appliquent aux titres suivants : parts du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD et du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD; parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion, jusqu'à concurrence de 1,56 %.

La série de fonds suivante verse au gestionnaire des honoraires de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	–	1,08 %	0,71 %	s. o.
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	–	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	–	s. o.	0,07 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	0,19 %	s. o.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,20 % à 0,30 % de la valeur liquidative.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,40 % à 0,50 % de la valeur liquidative.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Chaque Fonds (sauf le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, relativement aux parts de séries I, F et D) acquitte certaines charges d'exploitation relatives qui lui sont propres, comme le permet l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Ces charges comprennent notamment des frais de commission, d'audit, de garde et d'émission, les frais et charges du CEI, toutes les dépenses liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, de même que les frais de service des fonds. Les charges d'exploitation associées à une série de parts dans son ensemble sont réparties au prorata parmi les fonds auxquels elles sont rattachées. Le gestionnaire des fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation que doivent payer les fonds, ou les prendre en charge.

En contrepartie des frais d'administration de 0,20 % calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative des fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des parts de série F et D du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques, toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et à la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges. Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Certains fonds versent aussi à leur gestionnaire des frais supplémentaires de conseils (voir la note 4). Les frais de gestion, les frais d'administration et les frais supplémentaires de conseils sont indiqués dans des postes distincts dans les états du résultat global.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage payées aux parties liées pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	30 juin 2023	30 juin 2022
Fonds collectif de dividendes GPPMD	24	33
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	-	15
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	154	115
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	5	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	-	2
Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD	8	-
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	2	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	-	29

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des fonds auprès de la Banque Scotia aux taux du financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille pour chacun des fonds. Les fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.
- Les distributions reçues de fonds qui sont des parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un fonds peut être restructuré avec un autre fonds ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Le CEI se compose de cinq personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Il recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour la période close le 30 juin 2023, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 1 625 \$ au titre des frais du CEI.

FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

6. Parts rachetables

Le capital des fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série des dividendes ou distributions, de la liquidation ou des autres droits afférents à cette série. Les distributions sur les parts d'un fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des fonds est géré en fonction des objectifs de placement de chaque fonds ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans le prospectus ou les documents d'émission, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Les parts de chaque série des fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les notes propres au Fonds.

7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des conventions comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer grandement de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les fonds ne regroupent pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des fonds.

8. Risques liés aux instruments financiers

Les fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

L'utilisation d'instruments financiers fait courir aux fonds divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des fonds et leur conformité aux politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesce pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les fonds gèrent les risques de crédit que comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les notes propres au Fonds.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des fonds sont exigibles dans un délai d'un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Le fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à court terme est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des fonds consistent notamment à établir des durées cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durées des fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durées pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durées peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

9. Évaluation de la juste valeur

Les fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

ACTIONS

Les actions des fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme standardisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

10. Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et est par conséquent assujéti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment pour réduire les gains en capital nets réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt relative aux pertes en capital et aux pertes autres qu'en capital n'a pas été comptabilisée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2022, les fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD		-	165 948
Fonds collectif d'obligations GPPMD		-	256 642
Fonds collectif de dividendes GPPMD		-	138 987
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		-	133 299
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		-	23 228
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		-	206 461
Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD		-	2 943
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		-	-
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		-	190
Fonds collectif indicial d'actions internationales GPPMD		-	5 603

RETENUES D'IMPÔT

Les fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

11. Paiements indirects

Le terme « paiements indirects » désigne la partie des commissions de courtage versées à certains courtiers qui est consacrée à des services de recherche, d'analyse statistique ou de soutien aux décisions de placement. Ces services aident le gestionnaire et ses sous-conseillers en placement à prendre des décisions éclairées pour les Fonds. La tranche des paiements indirects versés aux courtiers pour l'exécution d'opérations de portefeuille ne peut être déterminée pour les six premiers mois de 2023 et de 2022.

12. Dispense de déposer

Le Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD se prévaut d'une dispense prévue par la réglementation sur les valeurs mobilières et ne dépose pas ces états financiers auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières.

13. Soldes comparatifs

Certains soldes de l'exercice précédent ayant trait à la compensation dans les états de la situation financière, la hiérarchie des justes valeurs et le tableau de compensation du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD ont été mis à jour dans les états financiers pour respecter la présentation des postes des états financiers de l'exercice considéré. Les contrats à terme normalisés ont été retirés, car ils ne font pas l'objet d'une convention-cadre.



**Gestion
financière MD inc.**